



COLLINES
NORMANDES

Marais du GRAND HAZÉ

Bulletin d'information - 2024



Département : Orne
Superficie : 167,8 ha.
2 communes concernées :

BELLOU-EN-HOULME
BRIOUZE



Concertation : Le renouvellement du plan de gestion de l'ENS et du document d'objectifs du site Natura 2000... la suite.

Le marais du Grand Hazé fait l'objet de plusieurs statuts en faveur de la biodiversité, accompagnés de documents de gestion. Ces documents définissent **les objectifs de gestion du site et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre**. Le document d'objectifs (lié au statut Natura 2000 – Région Normandie) et le plan de gestion du site (lié au statut Espace Naturel Sensible - Département de l'Orne) **sont arrivés à échéance**, il est maintenant temps d'évaluer la gestion menée ces dernières années afin de savoir si les actions ont permis de maintenir et d'améliorer l'état de conservation des espèces patrimoniales du site et de redéfinir les objectifs de gestion pour **les 10 prochaines années**.

Le comité de pilotage s'est réuni le 26 septembre dernier afin de prendre connaissance de l'évaluation du précédent Document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000 et du précédent plan de gestion Espace Naturel Sensible (ENS), de **valider le nouvel état des lieux écologique et socio-économique** ainsi que la méthode de travail pour la seconde phase de révision du DOCOB et du PDG du site, en concertation avec les élus et les acteurs locaux.



Cet important travail de révision est réalisé par **le bureau d'études Hardy Environnement** missionné conjointement par la Région et le Département. **Rendez-vous à la fin du premier semestre 2024 pour la validation** de ces deux documents révisés en Comité de pilotage.

Gestion pastorale: Un nouveau parc de contention pour les troupeaux du marais.

Le marais du Grand Hazé fait l'objet d'une **gestion par pâturage depuis presque 30 ans**. Au fil des années, les équipements agro pastoraux ont été renouvelés afin de garantir la sécurité des animaux et des utilisateurs du site. Le parc de contention historique a fait l'objet d'une **rénovation en 2016** afin de réadapter le dispositif et pour répondre aux enjeux du moment (suivi de l'état corporel des chevaux, interventions du maréchal-ferrant sur les sabots de l'un d'eux, prises de sang sur les bovins, etc).



La prophylaxie du troupeau de bovins fait notamment partie des actes de suivi obligatoire et en constante adaptation au contexte sanitaire local. Ainsi, **entre l'hiver 2023 et le printemps 2024**, le troupeau de bovins du marais doit faire l'objet d'une recherche orientée sur la détection de la Tuberculose bovine. Le protocole vétérinaire nécessite une manipulation des animaux sur plusieurs jours et **des actes vétérinaires relativement dangereux pour l'opérateur** (injections et mesures d'épaisseur de cuir près de la tête des animaux). Ainsi une réflexion s'est engagée sur la nécessité de disposer d'un nouveau parc de contention permettant la mise en œuvre de ce protocole en sécurité pour les animaux et les opérateurs.

Les gestionnaires du site ont donc **débuté une phase de concertation** avec l'Association pour l'Entretien du Marais afin d'engager rapidement des travaux dans la parcelle de repli. **Financé par le conseil départemental de l'Orne**, ce nouveau parc de contention devrait voir le jour **avant l'été 2024**.



Zoom naturaliste : Le Conservatoire Botanique à l'étude du marais.

Le marais du Grand Hazé bénéficie depuis 2000 de plusieurs documents de gestion complémentaires (Document d'objectifs Natura 2000, plan de gestion ENS, arrêté préfectoral de protection de biotope et d'habitats naturels) dans **l'objectif de mettre en œuvre une gestion optimale au maintien du fonctionnement écologique et du patrimoine naturel du marais.**

En 2001, le Conservatoire botanique national de Brest avait mis en place des protocoles de suivis des végétations de milieux ouverts de marais, de landes et réalisé l'état initial du site. Les suivis effectués depuis sont des témoins importants de l'évolution des végétations. **Ils montrent que le marais présente une flore de plus en plus typique** de ses habitats de bas-marais avec **une régression des espèces banales** au profit des espèces les plus typiques et rares. La gestion des niveaux hydrauliques du site ainsi que les chantiers de gestion menés sont donc **bénéfiques aux habitats naturels et à la richesse biologique du site.**

C'est un grand motif de satisfaction pour tous les acteurs du marais.



Brève : Départ en retraite de trois chevaux.

La gestion des troupeaux nécessite une attention particulière vis-à-vis de leur bien-être. Ainsi, à l'occasion du **suivi de l'état corporel des chevaux en 2022**, le vétérinaire a remarqué que trois animaux présentaient **des pathologies ou problématiques métaboliques.**

La vie au marais devenant difficile pour ces trois animaux, les gestionnaires et l'Association pour l'Entretien du Marais ont pris la décision de **leur offrir une retraite paisible** au sein du grand refuge de la SPA. Ils sont donc partis en camion et van tout confort vers leurs nouveaux quartiers dans le Perche ornais le 5 mai 2023.

Le troupeau équin étant déséquilibré avec le départ de ces trois chevaux, les gestionnaires sont **à la recherche de nouveaux animaux pour compléter l'équipe** des tondeuses naturelles.



Contact

Johann Launay
CPIE Collines normandes
Maison de la Rivière et du Paysage
Le Moulin de Ségrie-Fontaine
61100 Athis-Val-De-Rouvre
tél : 02.33.96.69.93
mail : j.launay@cpie61.fr/
site internet : www.cpie61.fr

Bulletin conçu et édité par :

le CPIE Collines normandes

Financé par : Le Ministère de
la transition Écologique et Solidaire

Crédits photographiques :

CPIE Collines normandes, sauf
mention contraire. Icônes :
freepik.

Rédaction : Johann Launay

